

FB 26/01/2018

Communiqué de presse

A l'issue du Comité Groupe France au cours duquel les organisations syndicales ont pu débattre avec Alexandre BOMPARD, le SNEC CFE-CGC exprime sa profonde déception.

Si les échanges ont été libres, animés et francs, de nombreuses questions demeurent sans réponse aujourd'hui. La réduction des surfaces des hypermarchés n'est toujours qu'un effet d'annonce et s'apparente toujours à un flou artistique. Quelles conséquences pour les salariés et l'encadrement du non alimentaire ? Rien n'a été développé à ce sujet.

Le plan de départs volontaires touchant les sièges devrait débuter le 1^{er} Juillet 2018, avec comme date butoir souhaitée à fin Novembre. Ce délai nous paraît difficile à tenir, du moins si le volontariat en est réellement la règle annoncée. Le SNEC CFE-CGC ne croit pas à l'angélisme d'un volontariat supposé inciter plus de 20% des salariés des sièges à quitter l'entreprise de leur plein gré, joyeux et satisfaits. C'est pourquoi le SNEC CFE-CGC sera mobilisé tous les jours sur tous les sièges du Groupe Carrefour pour empêcher que les « soi-disant » volontaires ne soient désignés d'office et dirigés discrètement mais fermement vers les issues de secours de leurs bâtiments.

Le SNEC CFE-CGC, en sa qualité d'Organisation majoritaire au sein de l'encadrement, demandera à la Direction de Carrefour que les conditions de départ des salariés prévues pour les sièges soient étendues aux éventuels candidats dans les points de vente. Cela peut en effet intéresser certains, proches de la retraite, et sauver quelques cadres ou agents de maîtrise des sièges potentiellement concernés et inquiets de leur situation. Le SNEC CFE-CGC organisera le volontariat si la Direction ne peut le garantir dans les faits.

Concernant les 273 magasins ex-DIA dont Carrefour veut se débarrasser, un Comité Central d'Entreprise se tiendra le 12 Février. Le Plan de Sauvegarde de l'Emploi devrait être lancé le 5 Mars et être clos à fin Juin. Là aussi, le SNEC CFE-CGC regardera à la loupe la situation individuelle de chaque cadre ou agent de maîtrise de cette société qui a déjà payé un lourd tribut social depuis 2011.

En résumé, les Organisations Syndicales attendaient plus d'information lors de ce Comité Groupe. Si l'aspect financier a probablement été étudié, l'aspect social n'est clairement pas la priorité. Ce volet sera vraisemblablement traité après la souffrance engendrée, comme souvent. Guérir plutôt que prévenir sera la norme apparemment...avec son douloureux cortège de gâchis humain encore une fois. Quand une entreprise se met exclusivement au service de la finance au détriment de l'épanouissement de chacun, on ne peut qu'en constater les dégâts. Mais le SNEC CFE-CGC ne s'arrêtera pas au stade du constat. Il agira toujours dans l'intérêt des salariés de l'encadrement.

Thierry FARAUT
Président du SNEC CFE-CGC

SNEC CFE-CGC

8 Allée des Bergeronnettes 13013 MARSEILLE - SIRET 539 900 480 00010

☎ 09.84.22.79.90 - 06.32.85.46.37

✉ e-mail : secretariat.cfecgcarrefour@gmail.com Site : www.cfecgc-carrefour.org